Publié sur *Château-Thierry* (https://www.chateau-thierry.fr)



Octobre 2016

Documents :
La vie du conseil n°57 - format PDF - 2.3 Mo [1]
Voir aussi :
Consulter le magazine en ligne [2]

Rénovation des logements, enfin une véritable perspective

Deux sujets sont au cœur de vos préoccupations, l'emploi et le logement. Ces préoccupations sont aussi les nôtres. Oui, faire reculer le chômage c'est notre priorité. Et nous le faisons, avec la CCRCT, en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises. Du travail mais aussi un toit pour tous, de l'accession à la propriété en passant par la création de logements adaptés et intermédiaires, voilà ce que la ville met en œuvre. Les nombreux chantiers sont là pour le prouver.

Emploi et logement sont indispensables à la vie, et nous n'ignorons pas que trop de nos habitants sont au chômage ou subissent des difficultés de logement et même de logement insalubre. Ce qui nécessite une action déterminée et constante de l'équipe municipale. Pour autant, si construire est nécessaire, réhabiliter c'est indispensable et rénover les logements collectifs l'est tout autant. C'est ce point qui a été l'enjeu du dernier Conseil Municipal. En effet, nous avons pu enfin nous réjouir d'une grande avancée pour la rénovation des logements collectifs. En effet, pour la première fois, les responsables de la Maison du CIL, principal bailleur social sur la ville de Château-Thierry depuis de nombreuses années, avec plus de 2 000 appartements, sont venus présenter devant l'assemblée communale les projets structurants en matière de réhabilitation d'habitat collectif. Après nos sollicitations réitérées, c'est un engagement de plus de 40 millions d'euros que le CIL a pris en faveur de la rénovation des logements dont il est propriétaire. Jamais par le passé un programme

aussi ambitieux n’a été engagé par le CIL. Si nous nous en félicitons, nous sommes très attentifs à sa mise en œuvre progressive.

Dès la fin de cette année et suivant un programme qui va s’échelonner jusqu’en 2023, les appartements vont retrouver des couleurs dans nos différents lieux de vie. Aux Vaucrises, avec la mise aux normes thermiques en particulier, pour le bien-être des habitants ainsi que pour générer des économies d’énergie pour tous. Mais également à Blanchard avec la place de l’horloge et en centre-ville, avec les Filoirs, la rue du Parc, où l’étude de construction de logements neufs va être menée. Cette volonté affichée de la Maison du CIL d’agir à nos côtés nous conforte dans notre détermination à mener à bien le projet de rénovation immobilière de centre-ville. C’est une nécessité pour redynamiser le cœur de ville et le commerce qui souffre.

C’est donc une étape décisive qui vient d’être franchie puisque les bailleurs comme les propriétaires privés vont pouvoir s’inscrire dans cette dynamique. Certes, les rénovations vont se faire progressivement, les changements s’opérer au fil des mois et des années. Mais, le processus est en marche et c’est essentiel. Avec la signature de la convention d’abattement des taxes foncières, que nous détaillons dans ce bulletin, un vrai partenariat se met en place. Pour autant, nous n’oublions pas notre cadre de vie, les aménagements publics, la sécurité et l’embellissement de nos lieux de vie. Oui, notre ville est de plus en plus attractive. Il y fait bon vivre grâce aussi à toutes les manifestations proposées (Patrimoine vivant, Festival C’est comme ça, Champagne et vous, animations culturelles de la Biscuiterie,…) par ce tissu de bénévoles qui agit et met la ville en mouvement.

Jacques KRABAL
Député-Maire de Château-Thierry

Source URL:https://www.chateau-thierry.fr/publication/la-vie-du-conseil-ndeg57

Liens
[1] https://www.chateau-thierry.fr/sites/chateau-thierry/files/document/publication/la_vie_du_conseil_57_2016_10.pdf [2] http://fr.calameo.com/read/00494379153ef8249a5db